



Email : aulnay.environnement93@orange.fr

A l'issue des réunions publiques organisées par la municipalité sur le projet de centre nautique, Aulnay Environnement vous propose un « bilan d'étape ».

I/ La gestion démocratique du dossier

Les réunions organisées par la municipalité ont tardivement et imparfaitement comblé l'indigence de communication qui a caractérisé depuis deux ans la gestion du dossier de la piscine.

En juin 2015, nous n'avons pas contesté la décision de fermer la piscine, le Maire invoquant l'imparable principe de précaution.

Nous ne pouvons non plus reprocher le temps mis à faire un diagnostic, la lecture du rapport d'expertise permettant de comprendre combien les données à réunir étaient complexes.

En revanche, nous considérons que dès que l'ensemble de ces données a été réuni, c'est-à-dire à la fin du printemps 2015, il eut été d'une bonne gestion démocratique de les publier et de présenter aux habitants les choix possibles.

Or ces rapports n'ont pu être connus que grâce à l'insistance d'Aulnay Environnement qui au printemps 2016 a pu en obtenir une communication (qui s'est révélée partielle), mais seulement sous la menace de saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs. Si, par l'intermédiaire des blogs, ces documents sont parvenus à la connaissance du public, c'est à l'initiative d'un membre d'Aulnay Environnement. Au contraire, en juin 2015, la communication municipale s'est limitée à une « Lettre du Maire » qui, des évaluations de coût et de pérennité des réparations, ne retenait que les hypothèses les plus pessimistes.

De plus, cette « Lettre du Maire » donnait du projet envisagé une image très maladroite, en insistant sur un luxe d'équipements annexes qui laissaient imaginer un projet digne d'un Aquaboulevard.

Or ce n'était pas ce qu'attendaient les Aulnaysiens confrontés à l'absence de piscine, surtout les parents qui cherchaient à pallier l'incapacité des établissements scolaires à assurer l'apprentissage de la natation et qui avaient les plus grandes difficultés à trouver une place dans les piscines des autres communes. Ces doléances, l'équipe d'Aulnay Environnement les a entendues durant toute la Journée des associations. En réponse, dans la mesure de nos connaissances, nous avons essayé de répondre impartialement aux interrogations d'une population très insuffisamment informée.

Est-ce parce qu'Aulnay Environnement s'est emparé du problème en organisant fin septembre une réunion publique sur ce thème que la municipalité s'est enfin décidée quelques jours plus tard à annoncer pour la mi-octobre une rafale de réunions publiques ? Certains le pensent.

Tout au moins, un point positif : la volonté du Maire de ménager régulièrement des rencontres avec Aulnay Environnement, ce qui nous a permis de préparer cette réunion avec des informations qui nous donnaient une meilleure compréhension du projet. Malheureusement, malgré notre insistance, ces informations n'ont toujours pas été publiées. Certes, l'essentiel a été communiqué lors des réunions publiques, mais seulement oralement, le

Powerpoint sur lequel s'appuyait l'exposé n'ayant été connu de tous ceux qui n'avaient pu venir aux réunions que parce qu'un membre d'Aulnay Environnement a pris des photos pour les communiquer aux blogs.

Pourquoi cette répugnance à donner des documents écrits ? Considère-t-on les Aulnaysiens comme une peuplade d'analphabètes ? Sans réponse positive à notre lettre demandant la publication de tout le dossier sur le projet de piscine, Aulnay Environnement va se voir contraint de saisir la CADA.

La réunion publique organisée par Aulnay Environnement a fonctionné comme une véritable assemblée démocratique, dans un lieu neutre, la municipalité n'y étant pas juge et partie, avec le contrôle du temps et de l'organisation du débat. C'est Aulnay Environnement qui en a conservé la maîtrise, en permettant aussi bien aux représentants de la Mairie de s'expliquer qu'aux doléances et aux critiques de s'exprimer, et **en proposant une vision équilibrée du projet : ce n'est pas essentiellement sa nature qui prête à discussion, c'est sa localisation et la juste prise en compte des attentes de la population.**

En effet, le projet revendiqué comme « ambitieux » par la municipalité vise à créer un complexe sportif répondant à toutes les exigences du plus haut niveau. Ce projet offrirait les équipements permettant de faire revivre des associations sportives capables dans plusieurs disciplines de porter très haut les couleurs de notre ville, d'attirer de jeunes Aulnaysiens vers la compétition et de recevoir des manifestations nationales et internationales propres à valoriser l'image d'Aulnay-sous-bois. **C'est un choix légitime et qui peut sembler à l'échelle d'une commune de cette taille.** La visite du centre nautique de l'Insep organisée à l'initiative de la mairie et commentée par le concepteur du projet, nous a permis de bien comprendre sa cohérence et la légitimité de doter le centre nautique des équipements de récupération musculaire qu'attendent aujourd'hui les sportifs. Mais elle nous a aussi permis de percevoir **qu'entre les trois possibilités de localisation, le choix définitif n'était pas douteux.**

A la veille des réunions publiques, nous pouvions nous poser la question : pourquoi cette répugnance à donner à d'autres des informations qui permettraient de mieux comprendre le projet ? Comptait-on sur nous pour faire le travail d'information qui incombait à l'équipe municipale ? Attendait-on de nous que nous abdiquions tout esprit critique ? Les gens de bonne foi connaissent bien le sens de ces deux mots associés. (Les autres aussi, d'ailleurs.)

2/ Les réunions publiques

Leur déroulement n'a pas été conforme à ce que l'on peut attendre d'une vraie concertation démocratique. A titre d'exemple, voici comment nous avons procédé dans notre réunion publique. Nous avons divisé le débat en trois parties :

- Les causes de la fermeture et la décision de reconstruire
- Les doléances des Aulnaysiens
- Les objectifs du projet et le choix de la localisation.

Sur chaque point, la prise de parole a alterné entre représentants de la mairie et les citoyens de toutes convictions, offrant un débat réellement fluide, qui a permis à chacun de délivrer son point de vue et d'y voir plus clair sur les différents aspects de la question. Certes, il est arrivé que l'on coupât la parole aux élus lorsqu'ils anticipaient sur un autre point, certes, ils ont entendu des prises de position qui ne cadraient pas avec leurs choix : était-ce là des délits de lèse-majesté justifiant que l'on dénonce cette réunion comme orchestrée par l'opposition municipale ?

Au contraire, dans les réunions publiques organisées par la municipalité, les porte-parole de la mairie se posant d'office comme modérateurs ont monopolisé la parole durant près de deux heures, le problème de la localisation n'étant abordé qu'en toute fin de séance. C'est dire qu'il n'y avait pas d'égalité d'accès à la parole dans un débat conduit comme un cours magistral. Noyés sous un flot d'informations où l'essentiel était dissous dans l'accessoire, l'auditoire n'avait aucun recul pour apprécier réellement ce dont il était abreuvé.

Dans l'ensemble le but recherché a été atteint : l'incontestable compétence technique des intervenants a permis de faire apparaître comme incontournables les choix stratégiques et techniques du projet. Mais le problème essentiel pour les Aulnaysiens, celui de la localisation, a été plus ou moins escamoté, sous prétexte que la décision était encore en suspens, alors que tout porte à croire

que le choix se portera sur les terrains de PSA. **Pour preuve, la présentation des 3 localisations possibles a significativement été faite de façon biaisée, en ne présentant que les inconvénients des deux premiers sites étudiés :**

- sur le site de l'actuelle piscine, c'est le prix de la démolition et de la dépollution des sols (à démontrer), avec l'inconvénient d'un parking trop petit
- à proximité du vélodrome, c'est un terrain exigu et un retard inévitable lié à la présence d'un site archéologique
- alors que sur le terrain de PSA, il n'y aurait que des avantages : présence d'un parking et d'un gymnase

Et l'on omet de mettre en balance le fait que des trois sites, c'est celui de l'ancienne piscine qui est le plus vaste (25000m² contre 16500m² sur PSA, un excédent qui devrait permettre de construire un parking !) et surtout que sur les deux premiers sites, les terrains appartiennent à la commune, ce qui n'est évidemment pas le cas sur PSA. Il faudra donc les racheter. Indice supplémentaire : le maire a entamé des négociations avec PSA.

De plus un paramètre essentiel est occulté : l'accessibilité du site PSA pour l'ensemble des Aulnaysiens, avec le problème des coupures et des embouteillages sur un territoire extrêmement étendu. On nous répond, sous prétexte d'économies, que l'étude de ce problème sera reportée après le choix du site. De qui se moque-t-on ? Comment peut-on décider du choix d'un site sans prendre en compte son accessibilité ? Dès le départ, on fait l'impasse sur le vécu des Aulnaysiens.

3/ La position et les préconisations d'Aulnay Environnement

Aulnay Environnement ne « roule » pour personne. L'association a pour seul souci l'intérêt des Aulnaysiens, et quelle que soit la couleur politique des élus, l'association souhaite d'abord pouvoir porter auprès d'eux la voix de ses adhérents comme des autres habitants, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas de contester le droit des élus à prendre des décisions. Ce que nous critiquons tout d'abord, c'est une conception du dialogue avec les administrés. **Car nous souhaitons que les problèmes et les choix soient bien plus clairement exposés à toute la population. Entre autres, le site internet de la commune semble fait pour cela.**

Si la municipalité poursuit dans sa volonté de construire sur PSA, il serait bon qu'elle en tire certaines conséquences.

Quels Aulnaysiens iront à la piscine PSA ? D'abord les habitants des quartiers Nord. Nous nous en réjouissons pour eux. Nous nous étonnons d'ailleurs que la municipalité n'use pas davantage de cet argument qui ne manquerait pas de lui donner une coloration plus sociale.

Que feront les habitants du sud, pour ceux qui peuvent se passer d'équipements de haut niveau, et qui ne tiennent pas à faire un excédent de trajet en voiture ? Ils continueront à fréquenter les piscines des communes limitrophes, en payant un surcoût comme l'imposent toutes les villes aux non-résidents. Dans ce cas de figure, **la municipalité fait clairement le choix du prestige contre la prise en compte des réalités concrètes qui s'imposent à la population.**

C'est dans cette perspective que deviendra légitime **une revendication déjà ancienne : un bassin de natation de taille plus modeste dans le sud, déjà assez pauvre en équipements sportifs.** Pourquoi pas sur le terrain que nous cèdera le département, lorsqu'inévitablement sera désaffectée l'annexe Barrault du collège du Parc ?

Certes, cela aurait un coût, mais cela semble-t-il vraiment aberrant lorsque l'équipe municipale avance sans sourciller un projet de 32 millions d'euros ? Bien sûr, cela ne peut s'imaginer dans un futur immédiat, mais se projeter dans l'avenir, c'est le devoir des politiques. **Ce serait une belle ambition que de prévoir un plan à long terme pour combler d'autres lacunes dans nos**

équipements : l'absence de la médiathèque dont disposent tous nos voisins, d'une véritable salle des fêtes et d'une maison des associations. Un programme d'action municipal doit-il être entièrement contenu dans la promesse de ne pas augmenter les impôts locaux ? Faut-il toujours attendre qu'une poutre menace de rompre pour que l'on se penche sur la nécessité d'un nouvel équipement ?

Mais comme la réalisation de ce bassin de natation sudiste n'entre visiblement pas dans les projets de la municipalité, nous souhaitons dans un premier temps que la nouvelle piscine soit reconstruite sur place, en un lieu plus facilement accessible à tous les Aulnaysiens, et s'il le faut, en rabaisant quelque peu les ambitions.

Car nous avons une autre critique de fond à faire aux choix de PSA. Nous l'avons dit dans notre contribution au débat sur le PLU : **nous sommes opposés à l'urbanisation de ce site et le développement d'une « 4^e ville » au nord de la commune, exposée à toutes sortes de nuisances. Or la présence d'un tel complexe sportif ne peut que servir le projet d'urbanisation du site** et donc recevoir un accueil des plus favorables auprès de PSA. Rêvons un peu : peut-être bien que dans cette optique, l'entreprise privée se souviendra de la générosité passée de la commune qui lui a naguère donné les terrains, aussi bien que de l'admirable désintéressement de l'équipe municipale qui au début de cette mandature, lui a abandonné gracieusement ses droits de propriété sur l'emprise des chemins vicinaux qui parcouraient autrefois le site. (C'est peut-être ce qui explique l'optimisme affiché sur la négociation avec le constructeur automobile.)

N'oublions pas non plus que cette implantation apportera un argument de plus à la création d'une voie d'accès coupant en deux le parc Ballanger, déjà prévue dans le PLU avec la promesse d'une « circulation douce », une promesse que l'on risque bien d'oublier au passage.

Enfin, nous nourrissons les plus vives inquiétudes devant l'énormité de l'investissement. Sous couvert d'une délégation de service public, la municipalité veut faire croire que cela ne coûtera rien aux Aulnaysiens. Mais comment assurer la rentabilité d'un tel investissement, peut-être bien, comme c'est souvent le cas, sous-évalué ? Quelles concessions devra faire la commune ? Il ne suffit pas de dire que le prix d'entrée devra fatalement s'aligner sur celui des centres nautiques limitrophes, il faudrait aussi se garantir que la location de l'équipement ne pèsera pas trop lourdement sur les finances communales. L'équilibre financier ne semble pas acquis d'avance !

Par le biais d'une pétition, nous militons donc pour que les habitants soient mieux associés aux décisions, que les tarifs du centre nautique restent accessibles et les équipements d'un niveau conforme aux moyens financiers de la commune, qu'enfin la reconstruction se fasse sur place, car cet emplacement est à peu près central.

Aulnay, le 24 octobre 2016